

Marcel Peiffer Audit SARL

Commissaire aux Comptes

Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
Rattaché à la CRCC EST

9bis, rue du Professeur Roux
88000 Epinal

contact@cac-audit.fr

Tel 03 29 34 76 17

Fax 03 29 35 20 67

OGEC Ensemble Scolaire Notre Dame - Saint Joseph Association

6, rue des Jardiniers
88000 EPINAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2024

Marcel Peiffer Audit SARL

Commissaire aux Comptes

Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
Rattaché à la CRCC EST

9bis, rue du Professeur Roux
88000 Epinal

contact@cac-audit.fr

Tel 03 29 34 76 17
Fax 03 29 35 20 67

OGEC Ensemble Scolaire Notre Dame - Saint Joseph Association

6, rue des Jardiniers
88000 EPINAL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2024

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OGEC Ensemble Scolaire Notre Dame - Saint Joseph relatifs à l'exercice clos le 31/08/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables Français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/09/2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes d'évaluation, de comptabilisation des subventions et des forfaits reçus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons aucune observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Epinal, le 12 décembre 2024

Pour la société Marcel Peiffer Audit SARL

Pierre BUR
Co-Gérant
Commissaire aux Comptes Associé

Marcel Peiffer Audit
SARL au capital de 8 000 €
Inscrite sur la liste nationale des CAC
Rattachée à la CRCC de Nancy
9 bis rue du Professeur Roux
88000 Epinal
RCS EPINAL 452 713 209

Bilan actif

Marcel Peiffer Audit
 SARL au capital de 8 000 €
 Inscrite sur la liste nationale des CAC
 Rattachée à la CRCC de Nancy

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/08/2024	Net au 31/08/2023
9 bis rue du Professeur Roux				
ACTIF IMMOBILISE				
88000 Epinal				
RCS EPINAL 452 713 209				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	11 653	11 653		
Immobilisations corporelles	19 114 767	13 609 363	5 505 404	4 873 964
Immobilisations financières	62 763		62 763	68 103
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	19 189 182	13 621 016	5 568 166	4 942 068
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)	11 479		11 479	7 756
Marchandises	7 982		7 982	929
Avances et acomptes versés sur commandes	12 080		12 080	37 520
Créances				
Usagers et comptes rattachés	396 358	78 847	317 511	430 568
Autres	363 484		363 484	73 861
Valeurs mobilières de placement	250 000		250 000	250 000
Disponibilités (autres que caisse)	5 604 155		5 604 155	5 373 350
Caisse	5 624		5 624	2 176
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 651 163	78 847	6 572 316	6 176 161
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	39 793		39 793	61 802
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	39 793		39 793	61 802
TOTAL GENERAL	25 880 138	13 699 863	12 180 275	11 180 031

Legs nets à réaliser :

 acceptés par les organes statutairements compétents

 autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre :

Bilan passif

	au 31/08/2024	au 31/08/2023
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	3 175 577	3 175 577
Ecart de réévaluation		
Réserves	930 000	930 000
Résultat de l'exercice	665 028	1 105 687
Report à nouveau	4 751 948	3 646 261
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	9 522 553	8 857 525
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	1 642 016	1 217 925
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	11 164 570	10 075 450
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12 092	12 092
FONDS DEDIES		
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	164 003	266 837
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	260 095	261 676
Fournisseurs et comptes rattachés	195 910	198 334
Autres	292 987	336 535
TOTAL DETTES	912 995	1 063 382
Produits constatés d'avance	90 619	29 107
TOTAL GENERAL	12 180 275	11 180 031

(1) Dont à plus d'un an (a)	73 908
Dont à moins d'un an (a)	669 611
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Marcel Peiffer Audit
SARL au capital de 8 000 €
 Inscrite sur la liste nationale des CAC
 Rattachée à la CRCC de Nancy
 9 bis rue du Professeur Roux
 88000 Epinal
 RCS EPINAL 452 713 209

Compte de Résultat

	Exercice N 31/08/2024	Exercice N-1 31/08/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Ventes de marchandises		23 947
Production vendue (biens et services)	4 402 886	4 656 211
Subventions d'exploitation	93 433	87 848
Autres produits	1 784 739	1 883 990
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	6 281 059	6 651 997
CHARGES D'EXPLOITATION (hors taxes)		
Achats de marchandises	81 589	85 319
Variation des stocks (marchandises)	-7 053	8 434
Variation des stocks (approvisionnements)	-3 723	3 838
Autres charges externes	2 643 264	2 599 237
Impôts, taxes et versements assimilés	152 415	136 675
Rémunérations du personnel	1 652 650	1 547 951
Charges sociales	593 098	544 890
Dotations aux amortissements	811 515	724 776
Autres charges	31 795	64 600
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	5 955 550	5 715 720
RESULTAT D'EXPLOITATION	325 509	936 277
PRODUITS FINANCIERS	63 045	19 563
CHARGES FINANCIERES	2 252	3 349
PRODUITS EXCEPTIONNELS	298 690	201 725
CHARGES EXCEPTIONNELLES	15 429	48 530
IMPOTS SUR LES BENEFICES	4 535	
EXCEDENT OU DEFICIT	665 028	1 105 687

Marcel Peiffer Audit
SARL au capital de 8 000 €
Inscrite sur la liste nationale des CAC
Rattachée à la CRCC de Nancy
9 bis rue du Professeur Roux
88000 Epinal
RCS EPINAL 452 713 209

Contributions volontaires

Contributions volontaires

	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois	du 01/09/22 au 31/08/23 12 mois
<i>Ressources</i>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
<i>Emplois</i>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

Marcel Peiffer Audit
 SARL au capital de 8 000 €
 Inscrite sur la liste nationale des CAC
 Rattachée à la CRCC de Nancy
 9 bis rue du Professeur Roux
 88000 Epinal
 RCS EPINAL 452 713 209

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ENSEMBLE SCOLAIRE NOTRE-DAME. SAINT-JOSEPH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2024, dont le total est de 12 180 275 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 665 028 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/11/2024 par les dirigeants de l'association.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

De la 6e à bac + 5, en passant par l'École hôtelière, le tertiaire, les formations scientifiques, les langues..., Notre Dame Saint-Joseph accueille sur deux sites 1600 élèves en formation scolaire initiale, en formation continue ou depuis janvier 2020 en apprentissage au sein de notre CFA.

Notre établissement, situé dans les Vosges, est un ensemble scolaire privé sous cotutelle (diocésaine et congréganiste – chanoinesse de Saint Augustin) placé sous la protection de Saint-Pierre Fourier et Alix Le Clerc pour accueillir une communauté de 1600 élèves, 180 enseignants (certifiés ou agrégés), 70 adultes éducateurs ou personnels de service plus les parents d'élèves réunis sous l'APEL.

Le lycée est passé en 2020 en lycée 4.0 avec une logique BYOD (Bring Your Own Device). Les lycéens peuvent alors se connecter au réseau Wifi de l'établissement et avoir accès aux ressources dématérialisées comme les ouvrages ou les œuvres.

Tous les élèves de la 6e au baccalauréat peuvent être accueillis en internat, avec encadrement et accompagnement scolaire à travers des heures d'étude, des activités para scolaires comme les sorties cinéma, théâtre, sportives...

La pastorale permet à tous de suivre un enseignement de culture religieuse, de vivre les célébrations, et pour ceux qui le souhaitent, de se préparer à la profession de foi, la première communion ou le baptême.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2024 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable du secteur Ecoles catholiques (Plan comptable de l'enseignement catholique).

Les dispositions contradictoires au PCG dont les retraitements ont été effectués sont les suivantes :

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Constructions : 5 à 33 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 33 ans
- * Installations techniques : 5 à 20 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Marcel Peiffer Audit
SARL au capital de 8 000 €
Inscrite sur la liste nationale des CAC
Rattachée à la CRCC de Nancy
9 bis rue du Professeur Roux
88000 Epinal
RCS EPINAL 452 713 209

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 653			11 653
Immobilisations incorporelles	11 653			11 653
– Terrains	313 412		36 459	276 953
– Constructions sur sol propre	1 673 506	135 753	42 269	1 766 990
– Constructions sur sol d'autrui	1 487 435			1 487 435
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	9 134 928	1 167 193	55 962	10 246 159
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 801 250	127 287	93 186	4 835 351
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	51 566			51 566
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	455 031	7 387	12 105	450 313
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	17 917 127	1 437 620	239 981	19 114 767
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 730			1 730
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	66 373		5 341	61 033
Immobilisations financières	68 103		5 341	62 763
ACTIF IMMOBILISE	17 996 884	1 437 620	245 322	19 189 182

Marcel Peiffer Audit
 SARL au capital de 8 000 €
 Inscrite sur la liste nationale des CAC
 Rattachée à la CRCC de Nancy
 9 bis rue du Professeur Roux
 88000 Epinal
 RCS EPINAL 452 713 209

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 653			11 653
Immobilisations incorporelles	11 653			11 653
– Terrains	239 359	8 421	36 459	211 321
– Constructions sur sol propre	2 487 590	6 358	42 269	2 438 963
– Constructions sur sol d'autrui	1 487 435			1 487 435
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	4 012 370	601 096	55 962	4 570 221
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 404 824	152 583	93 186	4 464 221
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	43 727	3 668		47 395
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	367 857	34 055	12 105	389 807
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	13 043 163	806 181	239 981	13 609 363
ACTIF IMMOBILISE	13 054 816	806 181	239 981	13 621 016

Marcel Peiffer Audit
 SARL au capital de 8 000 €
 Inscrite sur la liste nationale des CAC
 Rattachée à la CRCC de Nancy
 9 bis rue du Professeur Roux
 88000 Epinal
 RCS EPINAL 452 713 209

Notes sur le bilan

Marcel Peiffer Audit
SARL au capital de 8 000 €
Inscrite sur la liste nationale des CAC
Rattachée à la CRCC de Nancy
9 bis rue du Professeur Roux
88000 Epinal
RCS EPINAL 452 713 209

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 860 668 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	61 033		61 033
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	396 358	396 358	
Autres	363 484	363 484	
Charges constatées d'avance	39 793	39 793	
Total	860 668	799 635	61 033
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS – FACTURES À ETABLIR	94 243
INDENNITES JOURNALIERES	376
INDEMNITE DE PREVOYCE NETTE A RECEV	209
DIVERS – PRODUITS À RECEVOIR	500
INTERET–LIVRET A RECEVOIR	25 223
Total	120 551

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	99 401	5 334	25 888	78 847
Total	99 401	5 334	25 888	78 847
<i>Répartition des dotations et reprises :</i>				
Exploitation		5 334	25 888	
Financières				
Exceptionnelles				

Les provisions sont comptabilisées pour respect du principe de prudence. Elles ne constituent toutefois pas une reconnaissance du bien fondé des sollicitations des parties adverses. Aussi, elles n'ont pas à être considérées comme une acceptation par l'association des torts qui lui sont reprochés, ni par un renoncement par l'association d'encaisser l'intégralité des sommes qui lui sont dues.

Marcel Peiffer Audit
SARL au capital de 8 000 €
Inscrite sur la liste nationale des CAC
Rattachée à la CRCC de Nancy
9 bis rue du Professeur Roux
88000 Epinal
RCS EPINAL 452 713 209

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	3 175 577				3 175 577
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	930 000				930 000
Report à Nouveau	3 646 261	1 105 687			4 751 948
Excédent ou déficit de l'exercice	1 105 687	-1 105 687	665 028		665 028
Situation nette	8 857 525		665 028		9 522 553
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	1 217 925		424 092		1 642 016
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	10 075 450		1 089 120		11 164 570

Provisions

Marcel Peiffer Audit
 SARL au capital de 8 000 €
 Inscrite sur la liste nationale des CAC
 Rattachée à la CRCC de Nancy
 9 bis rue du Professeur Roux
 88000 Epinal
 RCS EPINAL 452 713 209

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	12 092				12 092
Total	12 092				12 092
<i>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</i>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Les provisions sont comptabilisées pour respect du principe de prudence. Elles ne constituent toutefois pas une reconnaissance du bien fondé des sollicitations des parties adverses. Aussi, elles n'ont pas à être considérées comme une acceptation par l'association des torts qui lui sont reprochés, ni par un renoncement par l'association d'encaisser l'intégralité des sommes qui lui sont dues.

Pour prendre en compte le risque de non récupération des avances faites avant annulation des voyages scolaires suite au confinement de printemps 2020, ou de non imputation des avoirs reçus depuis par certains organismes de voyage/sociétés de transport, une provision de 50 705 euros avait été comptabilisée au 31/08/2020. Au 31/08/2024, le montant de cette provision est encore de 12 092 €.

Marcel Peiffer Audit
 SARL au capital de 8 000 €
 Inscrite sur la liste nationale des CAC
 Rattachée à la CRCC de Nancy
 9 bis rue du Professeur Roux
 88000 Epinal
 RCS EPINAL 452 713 209

Notes sur le bilan

Marcel Peiffer Audit
 SARL au capital de 8 000 €
 Inscrite sur la liste nationale des CAC
 Rattachée à la CRCC de Nancy
 9 bis rue du Professeur Roux
 88000 Epinal
 RCS EPINAL 452 713 209

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 743 519 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	160 143	86 236	73 908	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	3 860	3 860		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	195 910	195 910		
Dettes fiscales et sociales	126 905	126 905		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	63 078	63 078		
Autres dettes (**)	103 004	103 004		
Produits constatés d'avance	90 619	90 619		
Total	743 519	669 611	73 908	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	102 834			
(**) Dont envers les associés				

En garantie de l'emprunt de 500 000 euros souscrit auprès de la Caisse d'Epargne et débloqué au cours de l'exercice 2016/2017, un placement de 250 000 euros a été effectué en 06/2016.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS – FACT. NON PARVENUES	76 377
PROVISION CONGES À PAYER	3 297
CHARGES A PAYER / CE ENSEIGNANTS	3 750
CHARGES /CONGES À PAYER	1 342
AUTRES CHARGES A PAYER	9 673
AVOIRS A ETABLIR	2 142
Total	96 582

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	39 793		
Total	39 793		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS D AVANCE	90 619		
Total	90 619		

Marcel Peiffer Audit
 SARL au capital de 8 000 €
 Inscrite sur la liste nationale des CAC
 Rattachée à la CRCC de Nancy
 9 bis rue du Professeur Roux
 88000 Epinal
 RCS EPINAL 452 713 209

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 12 360 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

Marcel Peiffer Audit
SARL au capital de 8 000 €
Inscrite sur la liste nationale des CAC
Rattachée à la CRCC de Nancy
9 bis rue du Professeur Roux
88000 Epinal
RCS EPINAL 452 713 209

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 853	
Libéralités perçues		2 057
Produits des cessions d'éléments d'actif		3 605
Subventions d'investissement virées au résultat		257 904
TOTAL	6 853	263 565

Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Caution solidaire de l'Association Immobilière Saint Joseph s/emprunt BNP	700 000
Avals et cautions	700 000
Autres engagements reçus	
Legs nets à réaliser	
Total	700 000

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Marcel Peiffer Audit
SARL au capital de 8 000 €
 Inscrite sur la liste nationale des CAC
 Rattachée à la CRCC de Nancy
 9 bis rue du Professeur Roux
 88000 Epinal
 RCS EPINAL 452 713 209

Concours publics et subventions perçues

TABLEAU D'INFORMATION SUR LES MONTANTS DES CONCOURS PUBLICS ET LES SUBVENTIONS OCTROYES DANS L'ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

		TOTAL	ETAT	REGION	DEPARTEMENT	TAXE APPRENTISSAGE	AUTRES
FORFAITS 735...)	(comptes	1 647 173	714 320	582 095	350 757		
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION 74...)	(comptes	93 433		22 100	4 217	67 117	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT 13...)	(comptes	681 995		671 374	10 621		
TOTAUX		2 422 601	714 320	1 275 569	365 595	67 117	0